

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
CANTON DE MARANGE-SILVANGE
COMMUNE DE NORROY-LE-VEEUR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 5 février 2018

Conseillers élus : 15
En exercice : 15
Présents : 13
Pouvoirs : 2
Absents non excusés : 0
Absents excusés : 0

Date de convocation : Le 30 janvier 2018

Étaient présents : Mme Nathalie ROUSSEAU ; Mme Enza BAROTTE ; M. Pascal JOLIOT ; M. Dominique WEYANT ; Mme Roseline KLEIN-BELLUCO ; Mme Julie LAFFAY ; M. Christian SCHMITZ ; M. Christian FORFERT ; M. Nicolas ROQUEL ; Mme. Hélène FAVRE MONNET ; M. David HEIB ; Mme Cindy DOS REIS ; M. Claude NEVEUX

Absents excusés ayant donné procuration : M. Gérard IMBS procuration à M. Dominique WEYANT ; Mme Véronique THILL procuration à Mme Enza BAROTTE

Secrétaire de séance : Mme Roselyne KLEIN BELLUCO ;

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil soit du 11 décembre 2017.

Mme Le maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

DELIB 5.8-002/2018 : Autorisation d'ester en justice en défense

Par lettre en date du 21 décembre 2017, le greffier en chef du tribunal administratif de Strasbourg nous transmet la requête n°170654950 par Madame VAN DAMME.

Cette requête vise à annuler le blâme et à payer la Nouvelle Bonification Indiciaire, les heures supplémentaires ainsi que l'Indemnité d'Administration et de Technicité de Madame VAN DAMME.

Madame Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'ester dans l'instance rappelée ci-dessus et de désigner un avocat pour défendre la Commune dans cette affaire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide, à l'unanimité :

- d'autoriser Madame le Maire à ester en justice auprès du tribunal administratif, dans la requête n°170654950,
- de désigner un avocat pour défendre la commune dans cette instance.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture pour contrôle de la légalité le

Au registre suivent les signatures

Fait à Norroy Le Veneur, le 08/02/2018
Mme Le Maire, N.ROUSSEAU



Accusé de réception en préfecture
057-215705112-20180205-2018DEL002-DE
Reçu le 14/02/2018

